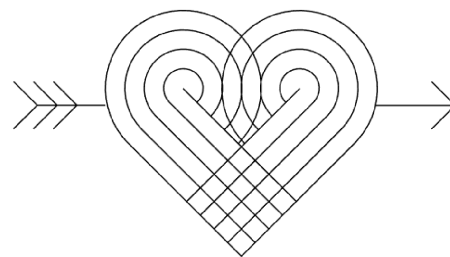




La fabrique de formation



Diffusion numérique et hors scène : savoir anticiper et gérer les risques juridiques

Comment gérer ses droits à l'heure du numérique ? Cette formation vous propose des repères pour gérer et anticiper les risques juridiques liés à la diffusion de vos créations en dehors de la scène. Vous aborderez les réglementations et le cadre juridique relatifs à la protection, la diffusion et la rémunération des œuvres en ligne et hors scène.

INTERVENANTE

Clarisse Banuls

Avocate au Barreau de Marseille et au cabinet Thelys Avocats. Diplômée du Magistère de Droit des Activités Économiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et d'un Master 2 Droit de la création et du numérique du Professeur Sirinelli.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Savoir identifier l'existence d'un risque ou d'une problématique juridique dans une situation de diffusion d'œuvre hors de la scène
- Savoir anticiper les risques juridiques au stade de la création et de la signature des contrats
- Savoir comment réagir en cas d'atteinte à ses droits

4 décembre 2023

1 Jour (7 heures) – Arsud, Bouc-Bel-Air (13320)

CONDITIONS DE PARTICIPATION OU PRÉREQUIS

- Aucune connaissance juridique n'est requise.
- La formation sera adaptée pour convenir à tout public d'artistes du spectacle vivant.

PRÉREQUIS TECHNIQUES

- Aucun

CONTENUS

Introduction

- Présentation de l'intervenant et tour de table des participants
- QCM permettant de se situer par rapport à la propriété intellectuelle

Création artistique et droits d'auteur

- Connaître les règles essentielles du droit de la propriété littéraire et artistique
- Distinguer les droits patrimoniaux et droits extra-patrimoniaux / les droits d'auteur et les droits voisins / les exceptions aux droits d'auteur
- Savoir se protéger : l'absence de dépôt obligatoire / le dépôt probatoire / les mesures techniques de protection
- Définir le titulaire des droits : Le titulaire initial des droits / La cession des droits

La diffusion des œuvres en dehors de la scène (diffusion en ligne, TV, radio...)

- Identifier les autorisations nécessaires
- Savoir gérer la co-création (œuvre collective, œuvre composite, œuvre de commande)
- Gérer les relations avec les plateformes de diffusion (obligations et responsabilités des plateformes) : la nouvelle réglementation issue de l'ordonnance du 12 mai 2021 transposant la directive « marché unique numérique »
- Réagir en cas d'atteinte : les réflexes à avoir

La rémunération des diffusions hors scène

- Appréhender les différents modèles économiques des diffusions hors scène
- Connaître les règles et usages de rémunération pour les diffusions hors scène : la règle de la rémunération proportionnelle
- Comprendre la gestion individuelle et la gestion collective : collecte et répartition de la rémunération
- Examiner la gestion de la rémunération pour les diffusions à l'étranger

Les journées sont enrichies d'ateliers de travail collectif ou en sous-groupes :

. Mises en situation basées sur deux cas concrets rencontrés d'une part par l'un des participants, d'autre part par un client de notre cabinet.

. Jeu de rôles : Les participants devront imaginer une situation, envisager les problèmes juridiques qui peuvent se présenter et trouver les solutions les plus appropriées.

POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable.
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes, acquis existants recueillis en amont de la formation.
- Feuilles de présences signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe en présentiel.
- Accès à une valise d'e-ressources.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en novembre 2022.
- La formation est animée en français.
- Méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation.

La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants : la formation fait appel à l'expérience de chacun et à l'intelligence collective ; un point d'appui essentiel est l'expérience vécue par chacun afin que les éclairages théoriques viennent étayer une pratique et faciliter la compréhension des mécanismes en jeu dans le travail.

Une pédagogie en aller-retour entre théories et pratiques : expérimenter et décrypter ensemble les enjeux et le sens de ses actions dans un aller-retour permanent entre pratique et théorie.

- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels.
- Travail de cas pratiques en groupe restreint ou en collectif.
- Mises en situation avec utilisation d'exemples et matrices.
- Exercices interactifs d'application et d'auto-évaluation.
- E-valise de ressources pédagogiques rassemblant : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e)(s), les outils présentés dans la formation, une bibliographie et webographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation (drive partagé ou envoi par plateforme de téléchargement).
- Alternance de théorie (60%) et de mise en application (40%).
- 2 formateurs pour 8 à 12 stagiaires.
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.

ÉVALUATION

- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application
- A l'issue de la formation : bilan à chaud et bilan à froid

VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation.

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC

Toute personne issue du secteur culturel : artiste, producteur, manager, diffuseur ou organisateur de spectacles (permanent ou occasionnel).

EFFECTIFS

- 12 participants maximum.

TARIFS ET INSCRIPTION

- 280,00 euros par participant (selon votre situation, les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter).
- Inscriptions jusqu'à 5 jours avant le démarrage, en fonction des places disponibles.
- Arsud n'est pas assujetti à la TVA pour son activité de formation.
- Formation non éligible au CPF.
- Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site. Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée.

HORAIRES ET DURÉE

- Classe du jour 1 = 7h00/jr (9h30-13h00 et 14h15-17h45).
- Durée totale : 7 heures.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux répondent aux normes ERP ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. L'équipe est à votre écoute pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire éventuelle :

fabriqueformation@arsud-regionsud.com

Référent handicap : Linda TALI (l.tali@arsud-regionsud.com : 06 76 35 40 50)

CONTACT

Magali BLAIN, responsable du service Accompagnement, ressources numériques et formation

Anne MARSETTI, responsable pédagogique : a.marsetti@arsud-regionsud.com - 06 10 07 60 90

Linda TALI, responsable conseil et parcours de formation : l.tali@arsud-regionsud.com - 06 76 35 40 50

Marie-Hélène DOSTES, gestionnaire administrative : mh.dostes@arsud-regionsud.com - 06 17 72 87 27

LIEU DE FORMATION

Arsud, Bouc-Bel-Air (13320)